

PROJET PEDAGOGIQUE

Référence interne N°: ADF_2023_229

Intitulé du stage : Module 2 : Prise en charge précoce : comment accompagner les tout petits et leur famille en kinésithérapie dans le champ du handicap?

Formation : INTER

POLLEN FORMATION

POLLEN-SCOP est une coopérative d'activités et d'emplois à vocation d'économie locale. Depuis 2001, elle permet de créer, d'héberger et de développer des activités professionnelles dans un cadre coopératif.

La coopérative d'entrepreneurs salariés maintient un équilibre entre une démarche collective et solidaire et la prise en compte de la personne, de ses aspirations, de ses compétences. Il s'agit d'une autre façon d'entreprendre où se conjuguent la recherche de l'autonomie et la solidarité. Autonomie car chacun se prend en charge dans son métier, solidarité car la structure commune constitue un lieu d'écoute et d'échanges où la richesse et la variété des compétences comme des services peuvent être mises au profit des projets de nos clients et partenaires.

POLLEN-FORMATION est un établissement secondaire de POLLEN-SCOP créé en 2014 pour regrouper les activités de formation existantes et faciliter la mise en place d'une démarche qualité. Les formateurs sont répartis sur tout le territoire et impliqués dans la vie associative, économique, citoyenne. Nous sommes donc en mesure de proposer et de concevoir des projets de formation adaptés aux particularités du territoire et à la pluralité de son public.

Nous nous positionnons dans une **dynamique de facilitation des apprentissages**.

Les apports théoriques sont mis en lien avec **les réalités du milieu professionnel, en tenant compte des besoins et attentes des stagiaires tout en respectant les objectifs pédagogiques**. Chacun peut ainsi participer à la construction de ses propres savoirs, leur donner du sens.

Nous privilégions l'acquisition de contenus par **des méthodes de pédagogie active**.

Nous veillons également à favoriser **un climat de confiance** et à **impulser une dynamique de groupe positive**, l'écoute et le respect permettent d'accueillir les différences.

NOS ENGAGEMENTS DE SERVICES

POLLEN-FORMATION est certifié NF SERVICE FORMATION par l'AFNOR depuis 2015 et inscrit au DATADOCK

Nos engagements de services :

- Un interlocuteur unique pour chaque action de formation
- Une amélioration continue de la qualité de nos formations
- Des méthodes pédagogiques diversifiées pour répondre aux besoins des stagiaires
- Des formateurs engagés dans une démarche de développement des compétences
- Des entrepreneurs-formateurs investis dans une dynamique de coopération

RESPONSABLE DE FORMATION





mederiformation
 mederiformation
 mederi.formation@gmail.com



La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION



mederiformation
 mederiformation
 mederi.formation@gmail.com



CONTEXTE

Le kinésithérapeute est souvent en première ligne pour évaluer l'enfant et guider les parents dans la prise en charge, de par sa proximité et la facilité d'accès à cette prise en charge. C'est d'ailleurs souvent le seul intervenant paramédical autours de la famille. Il n'est pas évident dans cette position d'objectiver les difficultés et d'orienter l'enfant et la famille quand il est nécessaire. Cela implique des connaissances spécifiques qui ne sont pas dans la formation initiale (outils d'évaluation, connaissance des filières...).

Actuellement, la kinésithérapie s'interroge sur la pertinence et l'efficacité de son intervention, il est donc nécessaire de repenser les pratiques en se basant sur les données scientifiques. engager une relation de confiance avec la famille tout en restant vigilant aux signes d'alerte et pouvoir s'appuyer sur un réseau quand c'est nécessaire.

LE PUBLIC DESTINATAIRE

Masseur kinésithérapeutes DE

L'accueil de stagiaires en situation de handicap est rendu possible : après avoir pris en compte les informations fournies par la personne handicapée, nous pouvons proposer des aménagements individuels ou collectifs. Ils peuvent porter sur : un accueil à temps partiel ou discontinu, une durée adaptée de formation, des adaptations des méthodes et des supports pédagogiques, avec la possibilité de recourir aux technologies de l'information et de la communication, l'aménagement des règles d'évaluation des connaissances et des compétences..., conformément au Décret n°2006-26 du 9 janvier 2006 relatif à la formation professionnelle des personnes handicapées ou présentant un trouble de santé invalidant, pris en application de l'article L. 323-11-1 du code du travail. **Toute personne concernée par ce décret est invitée à prendre contact avec le responsable de formation en amont de la formation.**

LES MODALITES D'INSCRIPTION

- Après avoir renseigné le formulaire sur notre catalogue de formation <https://catalogue-pollen-formation.dendreo.com/> vous serez contacté par le responsable de formation.
- Une convention sera envoyée au stagiaire ou à son organisation. Les conditions financières, d'annulation ou de report sont stipulées dans la convention et dans les conditions générales de vente.
- L'inscription sera définitive à réception d'un exemplaire signé de la convention.

Pour toute question vous pouvez contacter Marjorie BERNARD, responsable de formation

Dans le cadre du Règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, POLLEN FORMATION s'engage à ce que le recueil des données personnelles et leurs traitements soient conformes à ce règlement. Pour en savoir plus sur la gestion des données personnelles et exercer vos droits, vous pouvez consulter notre « politique de traitement et de protection des données personnelles » sur notre site internet www.pollen-scop.coop



mederiformation
mederiformation
mederi.formation@gmail.com



Qualiopi

processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'actions suivante :
ACTIONS DE FORMATION

LES MODALITES DE SUIVI

LA MESURE DE LA SATISFACTION DES STAGIAIRES

L'action se termine par une évaluation individuelle écrite de la satisfaction « à chaud » des stagiaires et par un bilan oral collectif permettant aux participants de donner leur appréciation de la formation.

UN BILAN DE L'ACTION

A l'issue de la formation un document de synthèse est réalisé. Il est transmis au client. Il vise à apprécier l'atteinte des objectifs fixés, les conditions de déroulement pédagogique et matériel de la session, le niveau de satisfaction des stagiaires. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration permanente de la qualité de nos formations.

CERTIFICAT DE REALISATION D'UNE ACTION DE FORMATION

Conformément à l'Article R6332-26 du Code du travail et au Décret n° 2018-1209 du 21.12.18 (JO du 23.12.18), art. 1, le stagiaire et le formateur devront signer la feuille d'émargement chaque demi-journée au moment des pauses.

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront un certificat de réalisation d'une action de formation nominatif, établi en conformité avec les feuilles d'émargement, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action.

ATTESTATION DES ACQUIS DE FORMATION

A l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation des acquis de formation nominative, mentionnant les objectifs, et la durée de l'action, établie en conformité avec les évaluations réalisées au cours de l'action.

LA POSSIBILITE DE DEPOSER UNE RECLAMATION

POLLEN FORMATION est engagé dans une démarche qualité et a obtenu la certification NF 214 service formation AFNOR. Dans ce cadre, nous proposons de recueillir les réclamations des clients et des stagiaires afin d'améliorer en continu la qualité de notre offre et de nos services. POLLEN FORMATION est doté d'un dispositif de conformité et de contrôle interne assurant la qualité du traitement des réclamations et permettant un contrôle des risques. Pour une demande d'information, d'avis, de clarification nous vous invitons à vous adresser au responsable de formation. Pour exprimer une insatisfaction, nous vous invitons à renseigner un formulaire de réclamation présent sur le site internet www.pollen.coop.

LES MODALITES FINANCIERES ET CONTRACTUELLES

Le projet pédagogique est la propriété intellectuelle de POLLEN FORMATION. A ce titre, il ne peut être exploité sous quelque forme que ce soit, par un tiers, sans autorisation préalable de POLLEN FORMATION. Le client s'engage en son nom et celui de ses collaborateurs à respecter la propriété intellectuelle, à utiliser les supports ou outils fournis en conformité avec les règles d'usage, et en particulier à ne pas les diffuser à l'extérieur, sauf autorisation de POLLEN FORMATION.

Les conditions financières et les modalités d'organisation sont présentées dans la convention de formation ainsi que dans les Conditions Générales de Vente de POLLEN FORMATION disponibles sur le site www.pollen.coop

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement intérieur de POLLEN FORMATION disponible sur le site www.pollen.coop

PROGRAMME DETAILLE

Module : Module 2 : Prise en charge précoce : comment accompagner les tout petits et leur famille en kinésithérapie dans le champ du handicap?

Durée en heures : 21 heures

Dates :

- le 13/11/24 de 09h00 à 12h30 (Formation du tout petit module 2)
- le 13/11/24 de 13h30 à 17h00 (Formation du tout petit module 2)
- le 14/11/24 de 09h00 à 12h30 (Formation du tout petit module 2)
- le 14/11/24 de 13h30 à 17h00 (Formation du tout petit module 2)
- le 15/11/24 de 09h00 à 12h30 (Formation du tout petit module 2)
- le 15/11/24 de 13h30 à 17h00 (Formation du tout petit module 2)

Lieux : L'Extra, 38/40 rue Louis Loucheur, 69009 LYON

Intra ou inter : INTER

Mode d'organisation : Présentiel

LES PREREQUIS

Avoir validé le module 1 Prise en charge précoce : comment accompagner les tout petits et leur famille en kinésithérapie

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Connaître le public concerné et son environnement
- Connaître les signes d'alerte à partir des connaissances du développement neuro moteur typique de l'enfant entre 0 et 2 ans
- Connaître l'évaluation neuro-motrice, les échelles validées et les outils cliniques
- Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec les parents
- Communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant, guidance parentale et home programs
- Installer les tout-petits, une ouverture vers l'activité et la participation
- Adapter sa pratique aux recommandations de l HAS

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître le public concerné et son environnement
Connaître les réseaux existants qui peuvent être sollicités
- Connaître les signes d'alerte à partir des connaissances du développement neuro moteur typique de l'enfant entre 0 et 2 ans

Comprendre la neurophysiopathologie
Connaître les signes d'alerte selon les âges

- Connaître l'évaluation neuro-motrice, les échelles validées et les outils cliniques
L'importance de l'anamnèse : Savoir guider l'entretien avec les parents
Observation des aspects sensoriels et cognitifs : savoir observer et comprendre leur retentissement dans le développement moteur de l'enfant
Savoir faire une évaluation neuro motrice
S'appuyer sur des échelles validées
- Savoir élaborer une prise en charge basée sur des objectifs fixés avec les parents
Faire ressortir les objectifs à partir du bilan établi
Savoir reconnaître les besoins de l'enfant et de ses parents

Adapter le contenu des séances à ces objectifs

Construire le lien avec l'enfant et savoir construire des situations de jeux pour pouvoir le guider dans l'atteinte de ses objectifs (organisation de l'environnement, guidages visuels, manuels...)

- Communiquer avec les parents comme partenaires et experts de leur enfant, guidance parentale et home programs
- Mettre en place une éducation thérapeutique des parents, des partenaires (crèches, nounou...)
- Permettre aux parents de se réapproprier leur rôle

- Installer les tout-petits, une ouverture vers l'activité et la participation

Connaitre les installations possibles et savoir l'adapter à l'enfant

Connaitre leur intérêt pour l'enfant

Savoir penser une installation

Comprendre la notion de la participation chez le bébé

- Adapter sa pratique aux recommandations de l HAS

Connaitre les recommandations actuelles et s'interroger sur leur mise en place dans nos pratiques actuelles

LE PROGRAMME

La formation propose aux professionnels kinésithérapeutes d'interroger leur abord du tout petit sur le plan du développement neuro-moteur, ainsi que de sa famille et de sa spécificité.

En effet, les kinésithérapeutes sont souvent les premiers intervenants autour de l'enfant lorsqu'un décalage, un doute, un questionnement est soulevé par son médecin.

Cette formation a pour but de connaître les outils à disposition pour évaluer et prendre en charge l'enfant mais aussi les ressources qui existent sur le territoire (réseaux et professionnels).

LES MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

LES MODALITES PEDAGOGIQUES

Le formateur s'engage à respecter les objectifs pédagogiques de l'action, tout en adaptant les méthodes pédagogiques et le déroulement des séquences au plus près des besoins des participants.

La formation se déroule en présentiel pour favoriser les échanges entre les stagiaires et le formateur, dans **un cadre bienveillant et coopératif**. La formatrice priviliege une pédagogie active et participative pour favoriser l'acquisition de savoir-faire et du savoir être d'animation et pour favoriser la reproduction des exercices enseignés durant la formation, alternant des apports théoriques et des phases de mise en pratique

- Méthode affirmativa : exposé pour les apports théoriques, pour développer les connaissances
- Méthode interrogativa : études de cas cliniques.
- Méthode active : tour de table et brainstorming
- Méthode démonstrativa : démonstration pratique ,exercices et entraînement